

Image not found or type unknown



# Réorganisation secteur

Par **Asla**, le **26/03/2024** à **06:37**

Bonjour

Je suis commercial depuis 4ans dans une entreprise qui m a confié un secteur (pas de détail sur le contrat de travail). Aujourd'hui on me demande de prendre en charge un autre secteur en supplément du mien sans contrepartie financière mais surtout qui est à l opposé de celui qui m aété affecté à l'embauche. Puisse je refuser?

Merci pour votre aide